

L'évolution actuelle de la situation sanitaire en Polynésie française est alarmante, en raison de la diffusion rapide et incontrôlée du variant Delta. Cette situation doit inciter chaque golfeur à prendre la mesure du danger et l'inciter au respect de toutes les règles de bon sens édictées depuis plus d'un an désormais. La fédération polynésienne de golf souhaite les rappeler ici.

Votre responsabilisation est essentielle pour tenter d'éviter la propagation du virus qui conduirait, c'est ce que nous tentons d'éviter, à une fermeture de nos deux parcours de golf pour une durée indéterminée.

PARTIES AMICALES

Les zones concernées : toutes, à savoir parkings, espaces partagés, notamment les zones d'accueil, zones d'entraînement, pro-shop, club-house, caddy-master, parcours, bars et restaurants, sanitaires.

Règles de distanciation physique :

- 2 mètres entre chaque joueur quelle que soit la zone où les joueurs se trouvent
- Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures. Il est recommandé en extérieur lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Vestiaires : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs dans la limite de 10 personnes simultanément, 2 si le local est réduit, comme cela peut-être le cas dans la pièce caddy-master. Seules les douches individuelles sont utilisables.
- La location de voitures et le prêt de matériel sont autorisés à la condition de les nettoyer après chaque utilisation. Ce nettoyage devra être fait sous la responsabilité du club.
- La manipulation des drapeaux ou des râteliers des bunkers, est suspendue jusqu'à nouvel ordre, SAUF si vous êtes équipés d'un gel hydroalcoolique et que vous vous engagez à vous laver les mains avant et après chaque manipulation.

La fédération et les directions de nos deux parcours comptent évidemment sur votre honnêteté pour éviter de sortir de chez vous dès que vous présentez des symptômes du Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, fatigue inexplicable, éruption cutanée, diarrhées, vomissements, malaises ou chutes inexplicables, ou contact connu avec un malade Covid-19) N'oubliez pas que le golf est un sport. Ne reprenez pas d'activité physique sans l'avis de votre médecin traitant (téléconsultations possibles).

Enfin, nous ne pouvons que vous engager à vous faire vacciner le plus rapidement possible.

COMPETITIONS

Pour les compétitions, à compter du mercredi 11 août 2021, suite à de nouvelles règles sanitaires mises en place par le Haussariat, elles sont suspendues, jusqu'à nouvel ordre.

Merci à tous de bien respecter ces règles qui, nous l'espérons, nous permettront de pouvoir continuer à profiter de notre sport de plein air.